

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES



Pouvoir adjudicateur :

La Commune de Bar sur Aube

Objet de la consultation :

Construction de 2 terrains de tennis couverts au complexe sportif
rue Pierre de Coubertin à BAR SUR AUBE

Numéro d'affaire:

2022-02-0124

Maître d'œuvre :

Agence d'Architecture MORIN ROUCHERE

Procédure :

- Appel d'offres ouvert
 Procédure avec négociation
 Procédure adaptée

Date de jugement des offres par la Commission d'appel d'offres ou commission ad hoc :

mardi 6 décembre 2022

Coût estimatif global des travaux :	<u>1 080 000,00</u>	€ HT
Taux de la TVA : 20,00%	<u>216 000,00</u>	€ TVA
	<u>1 296 000,00</u>	€ TTC

METHODE DE JUGEMENT DES OFFRES RESULTANT DU REGLEMENT DE CONSULTATION

Critère n°1 :

Le prix

Echelle de notation : 60

Pondération de : 60

60 = offre moins disante et conforme

Les notes attribuées aux autres candidats seront proportionnelles à l'écart enregistré selon la formule suivante :

$$\frac{\text{prix le plus bas}}{\text{prix proposé par le candidat}} \times \text{note maximale}$$

Critère n°2 :

La valeur technique

Echelle de notation : 40
ou "Evaluation maximale"

Pondération de : 40

La valeur technique de l'offre sera appréciée à travers le mémoire technique. Il comportera les éléments suivants:

Planning, phasage, respect des délais

- *planning d'exécution des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes tâches du chantier, à minima dans le respect des exigences du dossier de consultation en termes de délais*

Note sur: 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

- *Organisation et Méthodes pour réaliser les différentes tâches des travaux,
Exposé des moyens humains mis à disposition (hommes/jours) ainsi que l'encadrement en adéquation avec le phasage et le planning ,
Exposé des principaux moyens matériels ,
Prise en compte des contraintes éventuelles du chantier*

Note sur: 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

- *Liste de références ou fiches techniques des principales fournitures et principaux matériaux proposés par l'entreprise, respectant les exigences du DCE*

Note sur: 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

- *Mesures et actions prises pour assurer la propreté du chantier et de ses abords, l'optimisation de la gestion des déchets, la réduction des nuisances sonores et environnementales.*

Note sur: 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

- *Indication des modes opératoires et description des moyens propres au candidat pour assurer la sécurité et la prévention liée*

Note sur: 7

La note maximale pour ce critère est attribuée au candidat qui obtient le plus grand nombre de points distribués sur ce critère. Pour les autres offres, le calcul de la note relative s'effectue par lot à partir de la formule: = Note maximale x (somme des évaluations de l'offre du candidat notée) / (somme des évaluations de l'offre ayant obtenu le plus de points).

Lot n°1	VRD	(libellé du lot)
----------------	------------	-------------------------

Estimation : 125 000,00 € H.T.

A - RECAPITULATIF DES OFFRES (euros H.T.)

II EST DE LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU MAÎTRE D'ŒUVRE DE VERIFIER LES MONTANTS REPORTEES PAR LE SERVICE DES MARCHES, LEQUEL NE DISPOSE PAS DE L'EXPERTISE REQUISE

Entreprises	Offre de base	Prestations supplémentaires éventuelles			
		n°1	N°2	n°3	N°4
EIFFAGE ROUTE	204 037,95				
POIRIER	178 852,80				

Exposé des variantes libres (à l'initiative des candidats), le cas échéant :

Entreprise	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4	Variante 5
EIFFAGE ROUTE	-16 500,50 €				

B - OBSERVATIONS

- Entreprise : EIFFAGE ROUTE

obs générales :

Mémoire technique complet et détaillé.

Offre financière très élevée.

La variante en moins-value correspond à la mise en œuvre de grilles type Heras au lieu de clôtures bardées. Cette variante est en fait demandée en base et à retenir (mauvaise compréhension du CCTP?)

Planning, phasage, respect des délais

Planning respectant les exigences du dossier d'appel d'offre.

Phasage précisé respectant les délais demandés.

Interventions détaillées et datées.

7 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Description des moyens humains, matériels pour chaque phase.

Description claire et détaillée des différentes interventions selon les phases.

Propositions d'optimisation des interventions présentes dans le mémoire technique.

11 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Fiches techniques des matériaux fournis + détails de la provenance de chaque matériau avec son délais de fourniture.

6 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Bennes pour le recyclage prévues.

Gestion des déchets prévues.

Démarches contre la nuisance du chantier prévu.

Description détaillée des risques dus à la pollution possibles et description des procédures de nettoyage en cas d'incident.

6 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Note graphique et explicative des moyens mis en place pour assurer la sécurité sur le chantier.

6 / 7

- Entreprise : POIRIER

obs générales :
Mémoire technique détaillé et complet

Planning, phasage, respect des délais

Planning respectant les exigences du dossier d'appel d'offre.
Phasage précisé respectant les délais demandés.
Interventions détaillées et datées.

7 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Chaque phase est décrite selon les moyens humains et matériel de réalisation. L'intervention est détaillée et les matériaux utilisés sont décrits et leur origine est identifiée.

11 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Fiches techniques des matériaux fournies sur l'ensemble des matériaux et équipements nécessaires à l'exécution des ouvrages VRD. Fiches techniques complètes.

6 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Bennes de tri des déchets. Utilisation de matériaux recyclés avec les fiches techniques et d'application fournies.
Démarche contre les nuisances du chantier prévues.

6 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Note graphique et explicative des moyens mis en place pour assurer la sécurité sur le chantier.

6 / 7

C - SYNTHÈSE / CLASSEMENT / PROPOSITION

Nota: L'examen des variantes à l'initiative des soumissionnaires (le cas échéant):

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités proposées.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse qui est retenue, qu'elle corresponde à une offre de base ou à une variante, pour autant que la dite variante (si elle est "libre") soit jugée recevable.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : solution de base et, le cas échéant, variantes libres	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	EIFFAGE ROUTE	187 537,45 €	57,22	40,00	97,22
1	POIRIER	178 852,80 €	60,00	40,00	100,00

(1) calcul note globale : (note du critère n°1 (Le prix) x 60) + (note du critère n° 2 (La valeur technique) x 40)

D - PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Le Maître d'œuvre suggère d'interroger les candidats sur certains éléments de leur offre respective

E - DECISION

Il est dédité d'engager des négociations avec les deux candidats

F-COMPTÉ RENDU DES NEGOCIATIONS

Un courriel sécurisé est transmis aux intéressés le 22 novembre pour un retour le Mardi 29 novembre 2022 à 17h00 au plus tard

OFFRES NEGOCIEES

Entreprises	Offre de base	Prestations supplémentaires éventuelles			
		n°1	N°2	n°3	N°4
EIFFAGE ROUTE	199 046,35 €				
POIRIER	174 307,80 €				

Exposé des variantes libres (à l'initiative des candidats), le cas échéant :

Entreprise	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4	Variante 5
EIFFAGE	-20 133,00 €	-3 523,50 €	-5 000,00 €		

Observations:

EIFFAGE ROUTE :

Offre financière négociée : économie de 4991,6€

Variante 1 : Clôture de chantier en barrière HERAS (à intégrer)

Variante 2 : Réhausse du niveau fini de +0,20m - non recevable

Variante 3 : Suppression cunette béton - non recevable

POIRIER :

Offre financière remise.

G- SYNTHÈSE / CLASSEMENT / PROPOSITION

Nota: L'examen des variantes à l'initiative des soumissionnaires (le cas échéant):

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités proposées.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse qui est retenue, qu'elle corresponde à une offre de base ou à une variante, pour autant que la dite variante soit jugée recevable.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : solution de base et, le cas échéant, variantes libres	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
3	EIFFAGE ROUTE	199 046,35	52,54	40,00	92,54
1	POIRIER	174 307,80	60,00	40,00	100,00
2	Var EIFFAGE Route	178 913,35	58,46	40,00	98,46

(1) calcul note globale : (note du critère n°1 () x) + (note du critère n° 2 () x)

H- PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Il est proposé de retenir l'offre POIRIER pour 174 307,80 € HT

I- DECISION

TABEAU NOTES TECHNIQUES	<p>Exemple d'appréhension de la note sur une échelle de 8 points maxi:</p> <p>0 point = Absence de documents et d'informations au sujet du critère en question 1 à 2 point(s) = Réponse minimaliste et peu explicite, sans intérêts et ne garantissant pas de la bonne compréhension des tâches à exécuter 3 à 4 points = Réponse générale comportant des lacunes ou incohérences majeures. Défaillance de renseignements pouvant être rédhibitoire à la bonne exécution du projet 5 à 6 points = Critère renseigné mais qui comporte des oublis ou incohérences sur des points mineurs 7 à 8 points = Critère conforme comportant des éléments d'informations propres à l'exécution du marché. Les renseignements fournis répondent aux attentes minimales du projet, voire rendent l'offre en parfaite adéquation au projet du point de vue du critère concerné</p>	<p>- planning d'exécution des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes tâches du chantier, à minima dans le respect des exigences du dossier de consultation en termes de délais</p>	<p>- Organisation et Méthodes pour réaliser les différentes taches des travaux, Exposé des moyens humains mis à disposition (hommes/jours) ainsi que l'encadrement en adéquation avec le phasage et le planning , Exposé des principaux moyens matériels , Prise en compte des contraintes éventuelles du chantier</p>	<p>- Liste de références ou fiches techniques des principales fournitures et principaux matériaux proposés par l'entreprise, respectant les exigences du DCE</p>	<p>- Mesures et actions prises pour assurer la propreté du chantier et de ses abords, l'optimisation de la gestion des déchets, la réduction des nuisances sonores et environnementales.</p>	<p>- Indication des modes opératoires et description des moyens propres au candidat pour assurer la sécurité et la prévention liée</p>	TOTAUX NOTES TECHNIQUES	NOTE PONDEREE

*Echelle de notation.....:***8****12****6****7****7****40**

Lot n°1	Entreprises:	Nb de points item1	Nb de points item2	Nb de points item3	Nb de points item4	Nb de points item5		
		EIFFAGE ROUTE	7	11	6	6	6	36
	POIRIER	7	11	6	6	6	36	40,00

Lot n°2	Bâtiment TCE	(libellé du lot)
----------------	---------------------	------------------

Estimation : 770 000,00 € H.T.

A - RECAPITULATIF DES OFFRES (euros H.T.)

II EST DE LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU MAÎTRE D'ŒUVRE DE VERIFIER LES MONTANTS REPORTES PAR LE SERVICE DES MARCHES, LEQUEL NE DISPOSE PAS DE L'EXPERTISE REQUISE

Entreprises	Offre de base	Prestations supplémentaires éventuelles			
		n°1	N°2	n°3	N°4
Grp LOSBERGER/CRN BROCARD	822 742,48				
Groupement ROUSSELLE	843 731,39				

Exposé des variantes libres (à l'initiative des candidats), le cas échéant :

Entreprise	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4	Variante 5
Grp LOSBERGER/CRN BROCARD	7 869,15 €	-4 151,79 €	-12 533,42 €		
Groupement ROUSSELLE	-14 500,00 €	-1 600,00 €	-9 251,20 €	845,75 €	371,80 €

B - OBSERVATIONS

- Entreprise : Grp LOSBERGER/CRN BROCARD

obs générales :

Offre complète et correspondant aux exigences du CCTP

Variante 1 : + 7 869.15 € HT

Plus-value pour ajout d'isolation verticale contre longrines de la halle de tennis (non nécessaire conformément au CCTP)

Variante 2 : - 4 151.79 € HT

Moins-value pour Remplacement du bardage Quercia du nuancier Edyxo 50 par coloris marron en nuancier Hairplus25 /

Variante refusée car non pertinente car non conforme aux éléments esthétiques arrêtés et au PC obtenu

Variante 3 : - 12 533.42 € HT

Moins-value pour pose des bardages Sky et Quercia dans le sens vertical en supprimant l'ossature secondaire

Variante économique pertinente pour le projet

Planning, phasage, respect des délais

Engagement à respecter le planning cadre, mais absence de planning propre à l'entreprise.

1 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Co-traitant pour la partie fondations - GO : CRN Brocard. Mémoire GO complet et détaillé.

CV fournis.

Mémoire technique complet et satisfaisant, moyens humains et techniques précisés ainsi que durée des interventions prévues.

10 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Références des matériaux fournis + provenance. Fiches produits complètes pour le GO, bardage et couverture mais insuffisantes pour le second œuvre.

4 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Démarche environnementale prise en compte : provenance des matériaux, gestion des déchets du chantier, limitation des nuisances dues au chantier. Démarche HQE

6 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Note explicative présente mais peu complète.

5 / 7

• Entreprise : Groupement ROUSSELLE

obs générales :

Offre conforme

Variante 1 : -14 500 € HT

Moins-value pour ossature aluminium non anodisé de charpente / poste § 2.2.2.2.1 **NON RECEVABLE**

Variante 2 : - 1 600 € HT

Moins-value pour couverture surpressée 502/402 ATEX **NON RECEVABLE**

Variante 3 : - 9 251.20 € HT

Moins-value pour Remplacement de coloris de bardage en RAL standard

Variante non pertinente car non conforme aux éléments esthétiques arrêtés et au PC obtenu

Variante 4 : + 845.75 €

Plus-value pour barre d'appuis PMR : **A retenir car en base au CCTP**

Variante 5 : + 845.75 €

Plus-value pour distributeur papier, essuie-main, savon et porte balayette

A ne pas retenir car équipements mobiliers à prévoir par la maîtrise d'ouvrage

Planning, phasage, respect des délais

Accord de principe pour le planning cadre. Absence de planning propre à l'entreprise.

1 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Mémoire technique satisfaisant et détaillée par phase de travaux. Durée de chaque intervention non précisée.

7 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Références fournies.

Références des matériaux fournies.

Fiches techniques complètes pour le GO et le second œuvre.

5 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Tri des déchets prévu et complet - réduction des nuisances prévue

6 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Note explicative relative à la sécurité sur le chantier présentes pour chaque co-traitant.

6 / 7

C - SYNTHÈSE / CLASSEMENT / PROPOSITION

Nota: L'examen des variantes à l'initiative des soumissionnaires (le cas échéant):

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités proposées.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse qui est retenue, qu'elle corresponde à une offre de base ou à une variante, pour autant que la dite variante (si elle est "libre") soit jugée recevable.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : solution de base et, le cas échéant, variantes libres	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	Grp LOSBERGER/CRN BROCARD	822 742,48 €	59,09	40,00	99,09
3	Groupement ROUSSELLE	844 577,14 €	57,56	38,46	96,02
1	Variante LOSBERGER	810 209,06 €	60,00	40,00	100,00
4	Variante ROUSSELLE	845 794,69 €	57,48	38,46	95,94

(1) calcul note globale : (note du critère n°1 (Le prix) x 60) + (note du critère n° 2 (La valeur technique) x 40)

D - PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Le Maître d'œuvre suggère d'interroger les candidats sur certains éléments de leur offre respective

E - DECISION

Il est déidé d'engager des négociations avec les deux candidats

F-COMPTE RENDU DES NEGOCIATIONS

Un courriel sécurisé est transmis aux intéressés le 22 novembre pour un retour le Mardi 29 novembre 2022 à 17h00 au plus tard

OFFRES NEGOCIEES

Entreprises	Offre de base	Prestations supplémentaires éventuelles			
		n°1	N°2	n°3	N°4
Grp LOSBERGER/CRN BROCARD	822 742,48 €				
Groupement ROUSSELLE	808 270,18 €				

Exposé des variantes libres (à l'initiative des candidats), le cas échéant :

Entreprise	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4	Variante 5
Grp LOSBERGER/CRN BROCARD	7 869,15 €	-4 151,79 €	-12 533,42 €		
Groupement ROUSSELLE	-13 800,00 €	-1 600,00 €	-9 251,20 €	845,75 €	371,80 €

Observations:

LOSBERGER :

a répondu aux demandes complémentaires en fournissant les documents souhaités.

Offre financière inchangée.

Variante 1 - Pas nécessaire

Variante 2 - Maintien du coloris demandé au DCE / non souhaitable

Variante 3 - Suppression ossature secondaire de bardage horizontal pour passer tous les bardages en vertical /

Variante économique pertinente et conforme aux éléments esthétiques arrêtés et au PC obtenu

GROUPEMENT ROUSSELLE :

N'a pas renvoyé la FT concernant le procédé de numérisation sur la façade (-1 point sur la note technique associée)

Prix ajustés sur l'ensemble des lots. Remise de 35 461,21€

Variante 1 : non souhaitable

Variante 2 : non souhaitable

Variante 3 : Maintien du coloris demandé au DCE / non souhaitable

Variante 4 : En base du CCTP à retenir

Variante 5 : Non souhaitable.

- bardage numérique ; absence de la FT malgré notre demande. Le prix ne nous permet pas de confirmer si le produit fourni est le produit demandé au CCTP.

G- SYNTHÈSE / CLASSEMENT / PROPOSITION

Nota: L'examen des variantes à l'initiative des soumissionnaires (le cas échéant):

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités proposées.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse qui est retenue, qu'elle corresponde à une offre de base ou à une variante, pour autant que la dite variante soit jugée recevable.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : solution de base et, le cas échéant, variantes libres	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	Grp LOSBERGER/CRN BROCARD	822 742,48 €	58,94	40,00	98,94
3	Groupement ROUSSELLE	808 270,18 €	60,00	37,04	97,04
1	Var LOSBERGER	810 209,06 €	59,86	40,00	99,86
4	Var ROUSSELLE	809 115,93 €	59,94	37,04	96,97

(1) calcul note globale : (note du critère n°1 () x) + (note du critère n° 2 () x)

H- PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Il est proposé de retenir l'offre de la société LOSBERGER pour un montant de 810 209,06 € HT (base + variante 3)

I- DECISION

TABLEAU NOTES TECHNIQUES	<p>Exemple d'appréhension de la note sur une échelle de 8 points maxi:</p> <p>0 point = Absence de documents et d'informations au sujet du critère en question</p> <p>1 à 2 point(s) = Réponse minimaliste et peu explicite, sans intérêts et ne garantissant pas de la bonne compréhension des tâches à exécuter</p> <p>3 à 4 points = Réponse générale comportant des lacunes ou incohérences majeures. Défaillance de renseignements pouvant être rédhibitoire à la bonne exécution du projet</p> <p>5 à 6 points = Critère renseigné mais qui comporte des oublis ou incohérences sur des points mineurs</p> <p>7 à 8 points = Critère conforme comportant des éléments d'informations propres à l'exécution du marché. Les renseignements fournis répondent aux attentes minimales du projet, voire rendent l'offre en parfaite adéquation au projet du point de vue du critère concerné</p>	<p>- planning d'exécution des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes tâches du chantier, à minima dans le respect des exigences du dossier de consultation en termes de délais</p>	<p>- Organisation et Méthodes pour réaliser les différentes tâches des travaux, Exposé des moyens humains mis à disposition (hommes/jours) ainsi que l'encadrement en adéquation avec le phasage et le planning ,</p> <p>Exposé des principaux moyens matériels ,</p> <p>Prise en compte des contraintes éventuelles du chantier</p>	<p>- Liste de références ou fiches techniques des principales fournitures et principaux matériaux proposés par l'entreprise, respectant les exigences du DCE</p>	<p>- Mesures et actions prises pour assurer la propreté du chantier et de ses abords, l'optimisation de la gestion des déchets, la réduction des nuisances sonores et environnementales.</p>	<p>- Indication des modes opératoires et description des moyens propres au candidat pour assurer la sécurité et la prévention liée</p>	TOTAUX NOTES TECHNIQUES	NOTE PONDEREE

Echelle de notation.....:

8

12

6

7

7

40

Lot n°2 (avant négos)	Entreprises:	Nb de points item1	Nb de points item2	Nb de points item3	Nb de points item4	Nb de points item5		
	Grp LOSBERGER/CRN BROCARD	1	10	4	6	5	26	40,00
	Groupement ROUSSELLE	1	7	5	6	6	25	38,46

Lot n°2 (après négociations)	Entreprises:	Nb de points item1	Nb de points item2	Nb de points item3	Nb de points item4	Nb de points item5		
	LOSBERGER	1	10	5	6	5	27	40,00
	Groupement ROUSSELLE	1	7	5	6	6	25	37,04

Lot n°3	Electricité	(libellé du lot)
----------------	--------------------	-------------------------

Estimation : 72 000,00 € H.T.

A - RECAPITULATIF DES OFFRES (euros H.T.)

		<u>Estimation</u>
PSE n° 1:	Alarme anti-intrusion	3 500,00 € H.T.
PSE n° 2:	Gestionnaire d'entrée	3 500,00 € H.T.
PSE n° 3:	Déshumidificateur	18 000,00 € H.T.

**II EST DE LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU MAÎTRE D'ŒUVRE DE VERIFIER LES MONTANTS REPOTES
PAR LE SERVICE DES MARCHES, LEQUEL NE DISPOSE PAS DE L'EXPERTISE REQUISE**

Entreprises	Offre de base	Prestations supplémentaires éventuelles			
		n°1	N°2	n°3	N°4
ASSIER	65 885,00 €	1 443,00 €	1 340,00 €	16 999,00 €	
HACQUARD	80 147,13 €	5 284,06 €	1 326,94 €	20 954,91 €	
MAGNY ELECTRCITE	62 885,00 €	2 948,00 €	2 460,00 €	15 480,00 €	

Exposé des variantes libres (à l'initiative des candidats), le cas échéant :

Entreprise	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4	Variante 5
HACQUARD	4 568,04 €				

B - OBSERVATIONS

- Entreprise : ASSIER

Observations générales

Offre satisfaisante mais peu détaillée

Planning, phasage, respect des délais

Planning d'intervention respectant les demandes du CCTP et détaillé par interventions.

6 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Mémoire technique satisfaisant. Différentes interventions décrites mais non détaillées.

8 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Fiches techniques fournies et complètes. Etude d'éclairage peu concluante car document illisible. Liste de projets références fournie.

5 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Notice de démarche environnementale fournie + Tri des déchets

4 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Notice de prévention des risques sur chantier fournie ainsi que solution apportée.

4 / 7

• Entreprise : HACQUARD

Observations générales

Mémoire technique complet et détaillé.

Offre financière trop onéreuse.

La variante correspond à un éclairage de secours (manquante au DCE et nécessaire)

Planning, phasage, respect des délais

Plannin fourni et détaillé.

6 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Mémoire technique détaillé avec liste des matériaux fournie.

Etude d'éclairage fournie

Liste des matériaux proposés fournie.

Grille de qualification d'éclairage FFT fournie.

11 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Références d'affaires similaires présentes

Fiches techniques fournies et complètes.

5 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Note de gestion des déchets fournie. Gestion des nuisances prévue.

5 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Note explicative sur la sécurité et l'hygiène présente

5 / 7

• Entreprise : MAGNY ELECTRCITE

Observations générales

Mémoire technique complet avec planning détaillé.

Planning, phasage, respect des délais

Planning fourni respectant les demandes du CCTP.

Le planning décrit le nombre de jours d'intervention et le démarrage des travaux en fonction des autres corps d'état.

7 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Mémoire technique complet décrivant l'ensemble des demandes du CCTP. Description des interventions peu détaillée.

9 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Fiches techniques fournies et complètes

Etude d'éclairage fournie et satisfaisante.

5 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Notice de démarche environnementale fournie - prise en compte des nuisances du chantier.

Notice d'évacuation des déchets / recyclage fournie.

5 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Note de sécurité sur chantier succincte. Mesurse d'hygiène précisées.

5 / 7

C - SYNTHÈSE / CLASSEMENT / PROPOSITION

Nota: L'examen des variantes à l'initiative des soumissionnaires (le cas échéant):

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités proposées.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse qui est retenue, qu'elle corresponde à une offre de base ou à une variante, pour autant que la dite variante (si elle est "libre") soit jugée recevable.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : solution de base et, le cas échéant, variantes libres	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	ASSIER	65 885,00 €	57,27	33,75	91,02
3	HACQUARD	80 147,13 €	47,08	40,00	87,08
1	MAGNY ELECTRCITE	62 885,00 €	60,00	38,75	98,75

(1) calcul note globale : (note du critère n°1 (Le prix) x 60) + (note du critère n° 2 (La valeur technique) x 40)

L'examen des "Prestations supplémentaires éventuelles" (ex options), le cas échéant:

Lorsque l'acheteur impose aux soumissionnaires de fournir ces prestations en complément de l'offre, elles sont prises en compte lors de l'évaluation comparative des offres. L'acheteur doit alors évaluer et classer les offres, en tenant compte de l'offre « de base » et des prestations supplémentaires réunies.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse, dans le classement correspondant au choix de l'acheteur (offre « de base » seule ou offre de base plus telle ou telle PSE), qui est retenue et, l'examen des offres ayant été opéré en tenant compte de l'offre « de base » et des PSE, ces dernières devront être retenues.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n°1	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	ASSIER	67 328,00 €	58,67	33,75	92,42
3	HACQUARD	85 431,19 €	46,24	40,00	86,24
1	MAGNY ELECTRCITE	65 833,00 €	60,00	38,75	98,75

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n°2	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	ASSIER	67 225,00 €	58,32	33,75	92,07
3	HACQUARD	81 474,07 €	48,12	40,00	88,12
1	MAGNY ELECTRCITE	65 345,00 €	60,00	38,75	98,75

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n°3	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	ASSIER	82 884,00 €	56,73	33,75	90,48
3	HACQUARD	101 102,04 €	46,51	40,00	86,51
1	MAGNY ELECTRCITE	78 365,00 €	60,00	38,75	98,75

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n° 1 et 2	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	ASSIER	68 668,00 €	59,67	33,75	93,42
3	HACQUARD	86 758,13 €	47,23	40,00	87,23
1	MAGNY ELECTRCITE	68 293,00 €	60,00	38,75	98,75

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n° 1 et 3	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	ASSIER	84 327,00 €	57,86	33,75	91,61
3	HACQUARD	106 386,10 €	45,86	40,00	85,86
1	MAGNY ELECTRCITE	81 313,00 €	60,00	38,75	98,75

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n° 2 et 3	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	ASSIER	84 224,00 €	57,58	33,75	91,33
3	HACQUARD	102 428,98 €	47,34	40,00	87,34
1	MAGNY ELECTRCITE	80 825,00 €	60,00	38,75	98,75

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n° 1, 2 et 3	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	ASSIER	85 667,00 €	58,67	33,75	92,42
3	HACQUARD	107 713,04 €	46,66	40,00	86,66
1	MAGNY ELECTRCITE	83 773,00 €	60,00	38,75	98,75

D - PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Le Maître d'œuvre suggère de demander à ASSIER et MAGNY un complément de chiffrage au titre de l'éclairage de secours non prévu au CCTP mais indispensable

E - DECISION

Il est décidé d'engager des négociations avec les trois candidats

F-COMPTÉ RENDU DES NEGOCIATIONS

Un courriel sécurisé est transmis aux intéressés le 22 novembre pour un retour le Mardi 29 novembre 2022 à 17h00 au plus tard

OFFRES NEGOCIEES

Entreprises	Offre de base	Prestations supplémentaires éventuelles			
		n°1	N°2	n°3	N°4
ASSIER	69 119,00 €	1 443,00 €	1 340,00 €	16 999,00 €	
HACQUARD	78 385,69 €	5 284,06 €	1 240,73 €	18 872,24 €	
MAGNY ELECTRCITE	63 600,00 €	2 948,00 €	2 460,00 €	15 480,00 €	

Observations:

ASSIER : Remise commerciale de 2000 € / Eclairage d'évacuation et d'ambiance intégrés à l'offre modifiée

HACQUARD : Prix ajustés sur l'ensemble des postes - économie de 6100,36 € et éclairage de d'évacuation et d'ambiance intégrés à l'offre de base négociée

MAGNY : Offre modifiée intégrant un rabais commercial et intégrant uniquement de l'éclairage d'évacuation et ne comprenant pas l'éclairage d'ambiance réglementaire pour la halle tennis / **Offre négociée modifiée non conforme à la réglementation incendie.**

Nous conseillons à la MOA de prendre les 3 PSE.

La PSE 3 - déshumidificateur va permettre de limiter les effets de condensations dans la salle et de limiter les infiltrations d'eau. Les autres PSE sont à des prix tout à fait cohérents avec le marché.

G- SYNTHÈSE / CLASSEMENT / PROPOSITION

Nota: L'examen des variantes à l'initiative des soumissionnaires (le cas échéant):

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités proposées.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse qui est retenue, qu'elle corresponde à une offre de base ou à une variante, pour autant que la dite variante soit jugée recevable.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : solution de base et, le cas échéant, variantes libres	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
1	ASSIER	69 119,00 €	60,00	33,75	93,75
2	HACQUARD	78 385,69 €	52,91	40,00	92,91

(1) calcul note globale : (note du critère n°1 () x) + (note du critère n° 2 () x)

L'examen des "Prestations supplémentaires éventuelles" (ex options), le cas échéant:

Lorsque l'acheteur impose aux soumissionnaires de fournir ces prestations en complément de l'offre, elles sont prises en compte lors de l'évaluation comparative des offres. L'acheteur doit alors évaluer et classer les offres, en tenant compte de l'offre « de base » et des prestations supplémentaires réunies.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse, dans le classement correspondant au choix de l'acheteur (offre « de base » seule ou offre de base plus telle ou telle PSE), qui est retenue et, l'examen des offres ayant été opéré en tenant compte de l'offre « de base » et des PSE, ces dernières devront être retenues.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n°1	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
1	ASSIER	70 562,00 €	60,00	33,75	93,75
2	HACQUARD	83 669,75 €	50,60	40,00	90,60

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n°2	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
1	ASSIER	70 459,00 €	60,00	33,75	93,75
2	HACQUARD	79 626,42 €	53,09	40,00	93,09

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n°3	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
1	ASSIER	86 118,00 €	60,00	33,75	93,75
2	HACQUARD	97 257,93 €	53,13	40,00	93,13

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n° 1 et 2	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
1	ASSIER	71 902,00 €	60,00	33,75	93,75
2	HACQUARD	84 910,48 €	50,81	40,00	90,81

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n° 1 et 3	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
1	ASSIER	87 561,00 €	60,00	33,75	93,75
2	HACQUARD	102 541,99 €	51,23	40,00	91,23

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n° 2 et 3	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
1	ASSIER	87 458,00 €	60,00	33,75	93,75
2	HACQUARD	98 498,66 €	53,27	40,00	93,27

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : Base (ou var. libre) + PSE n° 1, 2 et 3	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
1	ASSIER	88 901,00 €	60,00	33,75	93,75
2	HACQUARD	103 782,72 €	51,40	40,00	91,40

H- PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Il est proposé de retenir l'offre de la société ASSIER pour un montant de 88 901,00 € HT (base + PSE 1, 2 et 3)

I- DECISION

TABEAU NOTES TECHNIQUES	<p>Exemple d'appréhension de la note sur une échelle de 8 points maxi:</p> <p>0 point = Absence de documents et d'informations au sujet du critère en question 1 à 2 point(s) = Réponse minimaliste et peu explicite, sans intérêts et ne garantissant pas de la bonne compréhension des tâches à exécuter 3 à 4 points = Réponse générale comportant des lacunes ou incohérences majeures. Défaillance de renseignements pouvant être rédhibitoire à la bonne exécution du projet 5 à 6 points = Critère renseigné mais qui comporte des oublis ou incohérences sur des points mineurs 7 à 8 points = Critère conforme comportant des éléments d'informations propres à l'exécution du marché. Les renseignements fournis répondent aux attentes minimales du projet, voire rendent l'offre en parfaite adéquation au projet du point de vue du critère concerné</p>	<p>- planning d'exécution des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes tâches du chantier, à minima dans le respect des exigences du dossier de consultation en termes de délais</p>	<p>- Organisation et Méthodes pour réaliser les différentes tâches des travaux, Exposé des moyens humains mis à disposition (hommes/jours) ainsi que l'encadrement en adéquation avec le phasage et le planning , Exposé des principaux moyens matériels , Prise en compte des contraintes éventuelles du chantier</p>	<p>- Liste de références ou fiches techniques des principales fournitures et principaux matériaux proposés par l'entreprise, respectant les exigences du DCE</p>	<p>- Mesures et actions prises pour assurer la propreté du chantier et de ses abords, l'optimisation de la gestion des déchets, la réduction des nuisances sonores et environnementales.</p>	<p>- Indication des modes opératoires et description des moyens propres au candidat pour assurer la sécurité et la prévention liée</p>	TOTAUX NOTES TECHNIQUES	NOTE PONDEREE

Echelle de notation.....: **8** **12** **6** **7** **7** **40**

Lot n°3	Entreprises:	Nb de points item1	Nb de points item2	Nb de points item3	Nb de points item4	Nb de points item5		
		ASSIER	6	8	5	4	4	27
	HACQUARD	6	11	5	5	5	32	40,00
	MAGNY ELECTRCITE	7	9	5	5	5	31	38,75

Lot n°4	Sol tennis	(libellé du lot)
---------	------------	------------------

Estimation : 113 000,00 € H.T.

A - RECAPITULATIF DES OFFRES (euros H.T.)

II EST DE LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU MAÎTRE D'ŒUVRE DE VERIFIER LES MONTANTS REPORTEES PAR LE SERVICE DES MARCHES, LEQUEL NE DISPOSE PAS DE L'EXPERTISE REQUISE

Entreprises	Offre de base	Prestations supplémentaires éventuelles			
		n°1	N°2	n°3	N°4
STTS	101 394,70 €				
SLAMCOURT	95 196,80 €				
LAQUET TENNIS	95 989,20 €				

B - OBSERVATIONS

- Entreprise : STTS

Observations générales

Offre correspondant aux demandes du CCTP

Planning, phasage, respect des délais

Planning fourni respectant les demandes du CCTP. Interventions précisées avec délais et nombre de personnes par interventions.

7 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Moyen humain et matériel fournis.

Description des interventions précisée.

Méthodologie des travaux décrite et illustrée respectant les exigences du CCTP et des normes.

9 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Fiches techniques complètes et précautions particulières fournies + rapports d'essais + certificats de conformité.

6 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Note sur les nuisances sonores fournie succincte

Note sur origines des matériaux fournie.

Note sur les démarches environnementales complète et détaillée. Utilisation de produits recyclés.

Description du recyclage des matériaux.

4 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Notice fournie mais succincte - EPI.

3 / 7

• Entreprise : SLAMCOURT

Observations générales

Mémoire technique complet mais peu d'indication sur la sécurité pendant le chantier.

Planning, phasage, respect des délais

Planning de la MOE signé. Planning propre à l'entreprise fourni et sommaire

3 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Description détaillée des interventions avec illustrations. Mémoire complet respectant les demandes du CCTP et des normes. Description des interventions de fin de chantier. Moyens humains et matériels fournis.

10 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Fiches techniques fournies et complètes ainsi que rapport d'essais + origine des matériaux

6 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Note sur les nuisances fournies - prise en compte du passage sur site. Note sur la gestion des déchets présente mais succincte.

5 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Description de sécurité succincte - EPI

3 / 7

• Entreprise : LAQUET TENNIS

Observations générales

Mémoire technique complet mais planning peu détaillé.

Planning, phasage, respect des délais

Planning fourni et détaillé sur les interventions et leur durée globale

5 / 8

Organisation, méthodes, moyens humains et matériels, prise en compte des contraintes

Moyens humains et matériels fournis. Description des interventions avec durée et effectifs affectés. Interventions précisées et illustrées.

9 / 12

Référencement des principaux matériaux et fournitures

Référence de projets similaires fournies. Fiche fournisseurs de matériaux fournis avec la provenance précisée. Fiches techniques fournies.

6 / 6

Chantier propre, réduction des nuisances sonores et environnementales

Note environnementale fournie et complète. Prise en compte et formation du personnel contre les nuisances sonores dues à l'activité du chantier. Note sur la gestion des déchets fournie et complète.

6 / 7

Sécurité sur le chantier, prévention, le cas échéant dispositions liées à la présence d'amiante (s-s 4)

Note explication des mesures de sécurité fournie et complète + EPI + hygiène

6 / 7

C - SYNTHÈSE / CLASSEMENT / PROPOSITION

Nota: L'examen des variantes à l'initiative des soumissionnaires (le cas échéant):

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités proposées.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse qui est retenue, qu'elle corresponde à une offre de base ou à une variante, pour autant que la dite variante (si elle est "libre") soit jugée recevable.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : solution de base et, le cas échéant, variantes libres	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
3	STTS	101 394,70 €	56,33	36,25	92,58
2	SLAMCOURT	95 196,80 €	60,00	33,75	93,75
1	LAQUET TENNIS	95 989,20 €	59,50	40,00	99,50

(1) calcul note globale : (note du critère n°1 (Le prix) x 60) + (note du critère n° 2 (La valeur technique) x 40)

D - PROPOSITION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le maître d'œuvre propose de retenir l'entreprise **LAQUET TENNIS**
pour un montant de **95 989,20 €** HT correspondant à la solution de base

E - DECISION

Il est décidé d'entreprendre des négociations avec les trois candidats, sans questionnements particuliers

F-COMPTÉ RENDU DES NEGOCIATIONS

Un courriel sécurisé est transmis aux intéressés le 23 novembre pour un retour le Mardi 29 novembre 2022 à 17h00 au plus tard

OFFRES NEGOCIEES

Entreprises	Offre de base	Prestations supplémentaires éventuelles			
		n°1	N°2	n°3	N°4
STTS	96 324,97 €				
SLAMCOURT	95 196,80 €				
LAQUET TENNIS	95 989,20 €				

Observations:

STTS :
Remise commerciale de 5% (5069,74€)

SLAMCOURT :
Offre inchangée

LAQUET TENNIS :
Offre inchangée
Mémoire technique plus complet

G- SYNTHÈSE / CLASSEMENT / PROPOSITION

Nota: L'examen des variantes à l'initiative des soumissionnaires (le cas échéant):

Les offres de base et les variantes sont jugées en une seule fois sur la base des mêmes critères et selon les mêmes modalités proposées.

C'est l'offre qui est identifiée comme économiquement la plus avantageuse qui est retenue, qu'elle corresponde à une offre de base ou à une variante, pour autant que la dite variante soit jugée recevable.

Classement après notation	Entreprises	Montant (€HT) de l'offre proposée : solution de base et, le cas échéant, variantes libres	Note du critère : Le prix /60	Note du critère : La valeur technique /40	Note globale pondérée
2	STTS	96 324,97 €	59,30	36,25	95,55
3	SLAMCOURT	95 196,80 €	60,00	33,75	93,75
1	LAQUET TENNIS	95 989,20 €	59,50	40,00	99,50

(1) calcul note globale : (note du critère n°1 () x) + (note du critère n° 2 () x)

H- PROPOSITION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Il est proposé de retenir l'offre de la société LAQUET Tennis pour un montant de 95 989,20 € HT (base)

I- DECISION

TABLEAU NOTES TECHNIQUES	Exemple d'appréhension de la note sur une échelle de 8 points maxi:							
	<p>0 point = Absence de documents et d'informations au sujet du critère en question</p> <p>1 à 2 point(s) = Réponse minimaliste et peu explicite, sans intérêts et ne garantissant pas de la bonne compréhension des tâches à exécuter</p> <p>3 à 4 points = Réponse générale comportant des lacunes ou incohérences majeures. Défaillance de renseignements pouvant être rédhibitoire à la bonne exécution du projet</p> <p>5 à 6 points = Critère renseigné mais qui comporte des oublis ou incohérences sur des points mineurs</p> <p>7 à 8 points = Critère conforme comportant des éléments d'informations propres à l'exécution du marché. Les renseignements fournis répondent aux attentes minimales du projet, voire rendent l'offre en parfaite adéquation au projet du point de vue du critère concerné</p>	- planning d'exécution des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes tâches du chantier, à minima dans le respect des exigences du dossier de consultation en termes de délais	- Organisation et Méthodes pour réaliser les différentes taches des travaux, Exposé des moyens humains mis à disposition (hommes/jours) ainsi que l'encadrement en adéquation avec le phasage et le planning , Exposé des principaux moyens matériels , Prise en compte des contraintes éventuelles du chantier	- Liste de références ou fiches techniques des principales fournitures et principaux matériaux proposés par l'entreprise, respectant les exigences du DCE	- Mesures et actions prises pour assurer la propreté du chantier et de ses abords, l'optimisation de la gestion des déchets, la réduction des nuisances sonores et environnementales.	- Indication des modes opératoires et description des moyens propres au candidat pour assurer la sécurité et la prévention liée	TOTAUX NOTES TECHNIQUES	NOTE PONDEREE

Echelle de notation.....:

8

12

6

7

7

40

Lot n°4	Entreprises:	Nb de points item1	Nb de points item2	Nb de points item3	Nb de points item4	Nb de points item5		
		STTS	7	9	6	4	3	29
	SLAMCOURT	3	10	6	5	3	27	33,75
	LAQUET TENNIS	5	9	6	6	6	32	40,00

**Construction de 2 terrains de tennis couverts au complexe sportif
rue Pierre de Coubertin à BAR SUR AUBE**

Tableau récapitulatif de l'ensemble des lots

N° des lots	Désignation des lots	Estimations € HT	Entreprise mieux disante	Offre de base H.T.	variante(s) ou PSE	Total retenu H.T.
Lot n°1	VRD	125 000,00	POIRIER	174 307,80		174 307,80
Lot n°2	Bâtiment TCE	770 000,00	Grp LOSBERGER/ CRN BROCARD	822 742,48	-12 533,42	810 209,06
Lot n°3	Electricité	72 000,00	ASSIER	69 119,00	19 782,00	88 901,00
Lot n°4	Sol tennis	113 000,00	LAQUET TENNIS	95 989,20		95 989,20
TOTAL		1 080 000,00	TOTAUX	1 162 158,48		1 169 407,06

Ecart % (offre retenues/estimations) :

8%

Etabli par le maître d'œuvre le 6/12/2022

Pour validation:

A Bar sur Aube, le

Le Maire de Bar sur Aube

Philippe BORDE

